tenue sous la présidence de Monsieur COTTE, assisté(e)

de Madame LEPERS DELEPIERRE et Madame LE CLOIREC, Conseillères

En présence de Monsieur VANDENBERGHE, Rapporteur public

Madame LEJEUNE, Greffière

11 heures 30

01) **DOSSIER N° 2301953** **RAPPORTEURE: Madame Hélène LE CLOIREC**

Titre de l'affaire Demande d'annulation de la décision du 29 août 2022 du centre hospitalier de Valenciennes signifiant un indu de rémunération d'un montant de 11 123,27 euros ensemble la décision de rejet du recours préalable du 27 octobre 2022 et de condamnation du centre hospitalier à verser 1 500 euros de dommages et intérêts en réparation du préjudice moral

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	HAINAUT JURIS AVOCATS
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER DE VALENCIENNES	Monsieur X

02) **DOSSIER N° 2305415** **RAPPORTEURE: Madame Hélène LE CLOIREC**

Titre de l'affaire Demande de condamnation du centre hospitalier de Roubaix à verser la somme de 1500 euros au titre du préjudice moral et une somme de 11 541,78 euros en indemnisation des erreurs de calcul de sa paie entre août 2020 et octobre 2021

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître JAMAIS Gauthier (Cour)
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER DE ROUBAIX	Directeur

03) **DOSSIER N° 2305639** **RAPPORTEURE: Madame Laëtitia LEPERS DELEPIERRE**

Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision du 20 avril 2023 infligeant une sanction disciplinaire d'exclusion temporaire de fonctions de deux ans à compter du 1er juin 2023.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître JAMAIS Gauthier (Cour)
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LILLE	SCP SHBK AVOCATS

11 heures 30

04) **DOSSIER N° 2306677** **RAPPORTEURE: Madame Laëtitia LEPERS DELEPIERRE**

Titre de l'affaire Décision du 20 mars 2023 par laquelle l'institut Vancauwenberghe a refusé la reconnaissance d'accident de service et le placement en CITIS et la plaçant en congé de maladie ordinaire à compter du 29/09/22 ensemble la décision du 11 mai 2023 de rejet du recours gracieux;

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître DIABY Gary (Cour)
Défendeur	INSTITUT VANCAUWENBERGHE DE ZUYDCOOTE	Maître OLIVIER LÉO (Cour)

05) **DOSSIER N° 2401200** **RAPPORTEURE: Madame Laëtitia LEPERS DELEPIERRE**

Titre de l'affaire Demande d'annulation de la décision n°23-54 du 23/11/2023 par laquelle l'institut Vancauwenberghe a refusé le placement en CITIS et placement en congé de maladie ordinaire pour la période comprise entre le 29/09/2022 et le 24/03/2023.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître DIABY Gary (Cour)
Défendeur	INSTITUT VANCAUWENBERGHE DE ZUYDCOOTE	Maître OLIVIER LÉO (Cour)

06) **DOSSIER N° 2308647** **RAPPORTEURE: Madame Laëtitia LEPERS DELEPIERRE**

Titre de l'affaire Demande d'annulation de la décision du centre hospitalier de Roubaix en date du 8 septembre 2023 en tant qu'elle fixe au 27 juin 2023 la date de guérison.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Monsieur X
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER DE ROUBAIX	Directeur

11 heures 30

07) **DOSSIER N° 2308884** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Olivier COTTE**

Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décison du 9 août 2023 du centre hospitalier du Pays d'Avesnes portant rejet de la demande de nouvelle bonification indiciaire du 16 mars 2019 au 31 décembre 2020.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	CABINET GRIMALDI-MOLINA
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER AVESNES SUR HELPE	SCP SHBK AVOCATS

Arrêté le 08/10/2026

Le président du tribunal